

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2018**

**REUNION DES 20 ET 21 SEPTEMBRE 2018**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**EVOLUTION DE LA REGIE DE L'ECOMUSEE DU FORTIN  
DE LA RESERVE NATURELLE DE L'ETANG DE  
BIGUGLIA/CHJURLINU**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de  
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse, fortement impliquée dans la gestion des espaces naturels sensibles et/ou protégés de la Corse et notamment de la Réserve naturelle de l'étang de Biguglia/Chjurlinu, met en œuvre des actions de restauration et de protection du milieu ainsi que des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux du public et des scolaires.

Sur le site de l'étang de Biguglia/Chjurlinu, au cœur de la réserve naturelle, le « Fortin » bâtiment de l'époque génoise, accueille depuis 2011 un écomusée. Ouvert au public toute l'année, celui-ci offre à travers une scénographie détaillée, la possibilité de découvrir les richesses faunistiques et floristiques de l'étang, l'histoire des lieux, les activités traditionnelles de pêche etc...

La Collectivité de Corse propose une entrée gratuite à l'écomusée du mois d'octobre à la fin du mois de mai et des entrées payantes du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre au tarif de : 2 euros pour une entrée « visite libre » et de 4 euros pour une entrée « visite guidée ».

Afin de diversifier l'offre de découverte de l'espace classé, il vous est proposé la mise en place de **visites guidées naturalistes** (d'une durée maximale de 6 heures) ayant trait à la découverte du patrimoine écologique et culturel selon un calendrier préétabli et sur réservation uniquement.

Les visites, groupe limité à une quinzaine de personnes, seront proposées aux tarifs suivants :

- Plein tarif : **15 euros** par personne,
- Tarif réduit\* : Enfants de 10 à 18 ans; étudiants; scolaire collège et lycée : **8 euros** par personne,
- Tarif social\* : Demandeurs d'emploi ; bénéficiaires de minima sociaux : **8 euros** par personne,
- Handicapés et accompagnateurs\*\* : **8 euros** par personnes,
- Gratuité : Enfants de moins de 10 ans.

\*sur présentation de justificatifs.

\*\*sous réserve de la praticabilité.

Afin d'encaisser le produit des droits d'entrées, une régie de recette a été mise en place. Celle-ci doit évoluer afin permettre à la Collectivité d'encaisser les produits des visites guidées.

Aussi, je vous propose de faire évoluer la régie de recette ainsi que l'arrêté de régie en intégrant les éléments suivants :

- Nature des prestations :

Visites guidées naturalistes : Des visites guidées naturalistes d'une durée maximale de 6 heures sur le site de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia/Chjurlinu selon un calendrier préétabli.

- Période et ouverture à l'année pour l'encaissement des produits :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

- Tarifification des prestations :

Plein tarif : **15 euros**/personne,

Tarif réduit\* : Enfants de 10 à 18 ans; étudiants; scolaire collège et lycée : **8 euros** /personne,

Tarif social\* : Demandeurs d'emploi ; bénéficiaires de minima sociaux : **8 euros**/personne,

Handicapés et accompagnateurs\*\* : **8 euros**/ personne,

Gratuité : Enfants de moins de 10 ans.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.